

États financiers intermédiaires (non audité)
Pour les semestres clos les 30 juin 2025 et 2024

Fonds à court terme et à taux variable Canso Lysander



LES AUDITEURS DU FONDS N'ONT PAS AUDITÉ CES ÉTATS FINANCIERS.

Lysander Funds Limited, gestionnaire du Fonds, nomme un auditeur indépendant pour l'audit des états financiers annuels du Fonds. En vertu des lois sur les valeurs mobilières, si l'auditeur n'a pas examiné les états financiers intermédiaires du Fonds, il doit en faire état dans un avis accompagnant les états financiers. Le prochain rapport sur le Fonds contiendra l'information financière annuelle auditée au 31 décembre 2025.

Fonds à court terme et à taux variable

Canso Lysander

États financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2025 (non audité)

Table des matières

- 3 États de la situation financière
- 3 États du résultat global
- 4 États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
- 6 Tableaux des flux de trésorerie
- 6 Annexe du portefeuille
- 9 Notes annexes

Fonds à court terme et à taux variable Canso Lysander

États intermédiaires de la situation financière (non audité)

Aux	30 juin 2025	31 décembre 2024
Actif		
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net*	275 446 271 \$	228 358 175 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 104 890	1 235 146
Remboursements à recevoir	22 858	13 715
Intérêts courus	2 226 358	1 904 575
Dividendes à recevoir	1 817	1 817
Souscriptions à recevoir	401 083	189 042
Montant à recevoir au titre des contrats de change à terme	160 288	-
Total de l'actif	279 363 565 \$	231 702 470 \$
Passif		
Montant à payer au titre des contrats de change à terme	- \$	483 660 \$
Charges à payer	138 149	155 895
Montant à payer à des courtiers en placement	2 634 228	486 891
Rachats à payer	568 592	88 942
Total du passif	3 340 969 \$	1 215 388 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	276 022 596 \$	230 487 082 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série		
Série A	24 541 578 \$	24 736 769 \$
Série F	224 100 073	176 965 023
Série O	27 380 945	28 785 290
Total de l'actif net	276 022 596 \$	230 487 082 \$
Nombre de parts rachetables en circulation		
Série A	2 319 922	2 349 095
Série F	20 898 937	16 589 202
Série O	2 681 136	2 830 608
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	10,58 \$	10,53 \$
Série F	10,72	10,67
Série O	10,21	10,17
*Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net au coût	271 898 281 \$	224 554 727 \$

États intermédiaires du résultat global (non audité)

Pour les périodes closes les	30 juin 2025	30 juin 2024
Produits		
Intérêts aux fins de distribution	4 797 190 \$	4 738 201 \$
Revenu de dividendes	10 904	6 709
Autres revenus	(19 721)	35 125
Profit réalisé et latent (perte réalisée et latente) sur les placements		
Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les placements vendus	686 648	(552 617)
Profit net (perte nette) de change réalisé	457 452	(453 865)
Variation de la plus-value (moins-value) latente des devises	(2 005)	-
Variation de la plus-value (moins-value) latente des contrats à terme	643 948	(789 169)
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	(255 459)	4 373 989
Total du bénéfice (de la perte) d'exploitation	6 318 957 \$	7 358 373 \$
Charges		
Frais de gestion	659 936 \$	851 517 \$
Frais d'administration du Fonds	50 783	49 530
Frais de dépôt	13 285	18 156
Frais de garde	7 217	3 817
Charge liée à la communication de l'information aux porteurs de parts	4 862	7 242
Frais juridiques	1 059	978
Charge liée aux droits réglementaires	628	1 130
Frais liés au comité d'examen indépendant	408	711
Honoraires d'audit	57	8 625
Frais bancaires	-	39
Total des charges d'exploitation	738 235 \$	941 745 \$
Retenue d'impôt	10 139 \$	- \$
Total des charges d'exploitation nettes	748 374 \$	941 745 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	5 570 583 \$	6 416 628 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation par série		
Série A	425 883 \$	682 338 \$
Série F	4 497 115	5 638 303
Série O	647 585	95 987
Variation du total de l'actif net	5 570 583 \$	6 416 628 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation, par part		
Série A	0,19 \$	0,23 \$
Série F	0,23	0,27
Série O	0,23	0,28

Fonds à court terme et à taux variable Canso Lysander

États intermédiaires de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (non audité)

Toutes les séries

	30 juin 2025	30 juin 2024
Pour les périodes closes les		
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début	230 487 082 \$	257 460 262 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	5 570 583	6 416 628
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
À partir du revenu de placement net	(4 122 036) \$	(3 899 553) \$
À partir des produits tirés de la remise sur les frais de gestion	(12 443)	(34 107)
Total des distributions	(4 134 479) \$	(3 933 660) \$
Opérations sur les parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables		
Série A	4 914 012 \$	2 477 722 \$
Série F	92 175 247	47 850 984
Série O	4 079 626	22 000
Produit total	101 168 885 \$	50 350 706 \$
Coût des parts rachetées		
Série A	(5 494 922) \$	(6 895 397) \$
Série F	(48 020 357)	(64 863 638)
Série O	(6 131 556)	-
Coût total	(59 646 835) \$	(71 759 035) \$
Distributions réinvesties		
Série A	272 885 \$	313 541 \$
Série F	1 774 421	2 136 747
Série O	530 054	63 276
Total des réinvestissements	2 577 360 \$	2 513 564 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour la période	45 535 514 \$	(16 411 797) \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin	276 022 596 \$	241 048 465 \$

Série A

	30 juin 2025	30 juin 2024
Pour les périodes closes les		
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début	24 736 769 \$	31 764 984 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	425 883	682 338
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
À partir du revenu de placement net	(312 527) \$	(388 352) \$
À partir des produits tirés de la remise sur les frais de gestion	(522)	(1 518)
Total des distributions	(313 049) \$	(389 870) \$
Opérations sur les parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	4 914 012 \$	2 477 722 \$
Coût des parts rachetées	(5 494 922)	(6 895 397)
Distributions réinvesties	272 885	313 541
Total des opérations sur les parts rachetables	(308 025) \$	(4 104 134) \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour la période	(195 191) \$	(3 811 666) \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin	24 541 578 \$	27 953 318 \$

Série F

	30 juin 2025	30 juin 2024
Pour les périodes closes les		
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début	176 965 023 \$	222 400 418 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	4 497 115	5 638 303
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
À partir du revenu de placement net	(3 279 455) \$	(3 447 925) \$
À partir des produits tirés de la remise sur les frais de gestion	(11 921)	(32 589)
Total des distributions	(3 291 376) \$	(3 480 514) \$
Opérations sur les parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	92 175 247 \$	47 850 984 \$
Coût des parts rachetées	(48 020 357)	(64 863 638)
Distributions réinvesties	1 774 421	2 136 747
Total des opérations sur les parts rachetables	45 929 311 \$	(14 875 907) \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour la période	47 135 050 \$	(12 718 118) \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin	224 100 073 \$	209 682 300 \$

Fonds à court terme et à taux variable Canso Lysander

États intermédiaires de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (non audité)

Série O

Pour les périodes closes les	30 juin 2025	30 juin 2024
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début	28 785 290 \$	3 294 860 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	647 585	95 987
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
À partir du revenu de placement net	(530 054) \$	(63 276) \$
Total des distributions	(530 054) \$	(63 276) \$
Opérations sur les parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	4 079 626 \$	22 000 \$
Coût des parts rachetées	(6 131 556)	–
Distributions réinvesties	530 054	63 276
Total des opérations sur les parts rachetables	(1 521 876) \$	85 276 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour la période	(1 404 345) \$	117 987 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin	27 380 945 \$	3 412 847 \$

Fonds à court terme et à taux variable Canso Lysander

Tableaux intermédiaires des flux de trésorerie (non audité)

Pour les périodes closes les	30 juin 2025	30 juin 2024
Flux de trésorerie (affectés aux) provenant des activités d'exploitation		
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	5 570 583 \$	6 416 628 \$
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :		
Perte nette réalisée (profit net réalisé) sur les placements vendus	(686 648)	552 617
Variation de la moins-value (plus-value) latente des placements	255 459	(4 373 989)
Variation de la moins-value (plus-value) latente des devises	2 005	-
Achat de placements	(126 435 747)	(119 520 763)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	79 778 840	138 320 731
Montant à payer au titre des contrats de change à terme	-	7 485
Montant à recevoir au titre des contrats de change à terme	(160 288)	781 684
Charges à payer	(17 746)	(16 743)
Intérêts courus	(321 783)	(52 557)
Montant à payer à des courtiers en placement	2 147 337	-
Remboursements à recevoir	(9 143)	(31 958)
Dividendes à recevoir	-	(284)
Montant à payer au titre des contrats de change à terme	(483 660)	-
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation	(40 360 791) \$	22 082 851 \$
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(1 557 119) \$	(1 420 096) \$
Produit de l'émission de parts rachetables	100 956 844	50 659 011
Montants payés au rachat de parts rachetables	(59 167 185)	(71 630 251)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement	40 232 540 \$	(22 391 336) \$
(Perte) de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(2 005) \$	- \$
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de la période	(128 251)	(308 485)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, au début	1 235 146	619 817
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la fin	1 104 890 \$	311 332 \$
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		
Intérêts reçus	4 475 407 \$	4 685 644 \$
Dividendes reçus	10 904	6 425
Retenue d'impôt	10 139	-
Intérêts versés	-	39

Annexe intermédiaire du portefeuille au 30 juin 2025 (non audité)

Valeur nominale/nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Actions canadiennes (0,3 %)		
25 961 Bird Construction Inc.	518 511 \$	747 417 \$
6 555 Postmedia Network Canada	13 766	9 308
1 796 X-Spectrum 1 Inc.	7 146	485
2 942 X-Spectrum 2 Inc.	4 207	-
Total	543 630 \$	757 210 \$
Titres à revenu fixe canadiens (51,8 %)		
7 397 000 Air Canada, 4,625 %, 15 août 2029	7 397 000 \$	7 343 834 \$
1 704 000 Air Canada, 4 %, 1 ^{er} juillet 2025, 144A (\$ US)	2 722 807	2 361 803
6 720 000 Alectra Inc., 2,488 %, 17 mai 2027	6 556 234	6 657 181
13 100 000 BMO, 4,42 %, 17 juillet 2029	13 527 737	13 530 905
9 690 000 La Banque de Nouvelle-Écosse, billets non garantis de premier rang, 3,807 %, 15 novembre 2027-28	9 724 735	9 799 058
29 900 000 Canada, 2 %, 1 ^{er} juin 2028	29 088 142	29 352 292
7 272 000 Banque CIBC, non garantis de premier rang, 3,8 %, 10 décembre 2029-2030	7 278 981	7 326 149
7 539 000 Banque CIBC, non garantis de premier rang, 4,9 %, 2 avril 2027	7 537 550	7 638 273
1 932 000 Corus Entertainment Inc., 5 %, 11 mai 2028, Reg. S	1 948 905	658 864
800 000 Enbridge Gas Inc., 2,81 %, 1 ^{er} juin 2026	776 896	798 553
4 800 000 Enbridge Inc., 3,2 %, 8 juin 2027	4 657 296	4 794 311
2 420 000 Enbridge Inc., 5,70 %, 9 novembre 2027	2 419 056	2 545 934
8 626 000 Banque Royale du Canada, 4,642 %, 17 janvier 2028	8 626 000	8 926 551
9 361 000 Banque TD, 4,477 %, 18 janvier 2028	9 361 000	9 640 155
5 561 000 Banque TD, obligations de sociétés, 4,516 %, 29 janvier 2027	5 561 000	5 706 838
3 250 000 TELUS Corp., 2,75 %, 8 juillet 2026	3 064 522	3 238 537
4 864 000 Toromont Industries Ltd., 3,76 %, 28 mars 2030	4 864 000	4 883 908
4 340 000 TransCanada Pipelines, 3,8 %, 5 avril 2027	4 348 562	4 373 363
1 833 000 TransCanada Pipelines, obligations à taux variable, 15 mai 2067 (LIBOR trimestriel +221) (\$ US)	2 159 013	2 307 433

Ce tableau se poursuit à la page suivante.

Fonds à court terme et à taux variable Canso Lysander

Annexe intermédiaire du portefeuille au 30 juin 2025 (non audité)

Valeur nominale/nombre d'actions		Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Titres à revenu fixe canadiens (51,8 %)			
<i>(suite)</i>			
10 810 000	VW Credit Canada Inc., 4,25 %, 18 février 2028	10 866 446	10 971 646
Total		142 485 882 \$	142 855 588 \$
Titres à revenu fixe étrangers (19,2 %)			
112 000	Avis Budget Car/Finance, 4,75 %, 1 ^{er} avril 2028, 144A (\$ US)	141 071 \$	148 146 \$
2 743 000	Avis Budget Car/Finance, 5,75 %, 15 juillet 2027, 144A (\$ US)	3 612 548	3 728 734
1 723 000	Heathrow Funding Limited, 3,4 %, 8 mars 2028	1 726 067	1 724 402
1 242 000	Hertz, 12,625 %, 15 juillet 2029, 144A (\$ US)	1 702 069	1 771 239
2 672 000	Hertz, 5 %, 1 ^{er} décembre 2029, 144A (\$ US)	3 143 685	2 558 655
372 596	Hertz, 8,0 %, en nature (hors trésorerie), 15 juillet 2029, 144A (\$ US)	511 617	664 897
9 428 000	MetLife Global Funding I, 1,95 %, 20 mars 2028	8 558 109	9 141 010
5 500 000	MetLife Global Funding I, 4,642 %, 1 ^{er} avril 2027	5 488 450	5 647 822
7 820 000	Nestlé Holdings Inc., 2,192 %, 26 janvier 2029	7 337 304	7 582 048
13 070 000	New York Life Global Funding, 2 %, 17 avril 2028	12 174 164	12 674 838
609 000	Spirit Aerosystems Inc., 3,85 %, 15 juin 2026 (\$ US)	805 310	812 947
392 000	Spirit Aerosystems Inc., 4,6 %, 15 juin 2028 (\$ US)	413 256	525 294
6 000	Spirit Aerosystems Inc., 9,375 %, 30 novembre 2029, 144A (\$ US)	8 897	8 682
141 000	Spirit Aerosystems Inc., 9,75 %, 15 novembre 2030, 144A (\$ US)	215 836	212 067
1 150 000	UBS Group AG, 1,305 %, 2 février 2026-2027 (\$ US)	1 251 706	1 537 152
3 079 213	Titres du Trésor américain protégés contre l'inflation (TIPS), 0,625 %, 15 janvier 2026 (\$ US)	4 058 871	4 171 712
Total		51 148 960 \$	52 909 645 \$
Obligations indexées sur l'inflation (1,7 %)			
4 589 952	Obligations à rendement réel du Canada, 4,25 %, 1 ^{er} décembre 2026	4 938 928 \$	4 828 791 \$
Total		4 938 928 \$	4 828 791 \$

Valeur nominale/nombre d'actions		Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Titres adossés à des créances hypothécaires (10,5 %)			
2 733 982	First National, TH LNH (97526992), 3,84 %, 1 ^{er} novembre 2028	2 766 024 \$	2 782 004 \$
1 772 937	First National, TH LNH (97530936), 3,55 %, 1 ^{er} février 2030	1 792 032	1 789 782
2 936 031	MCAP Service, TH LNH (97530268), 3,64 %, 1 ^{er} novembre 2029	2 963 424	2 973 282
4 799 711	Scotia Capital Inc., TH LNH (97528147), 3,7 %, 1 ^{er} mars 2029	4 705 060	4 871 274
3 111 894	Scotia Capital Inc., TH LNH (97530271), 3,8 %, 1 ^{er} novembre 2029	3 111 147	3 167 709
10 679 131	Scotia Capital Inc., TH LNH (97527331), 3,8 %, 1 ^{er} décembre 2028	10 905 828	10 855 444
1 762 688	Scotia Capital, TH LNH (97530269), 3,84 %, 1 ^{er} novembre 2028	1 782 393	1 803 136
696 864	Banque TD, TH LNH (97529679), 3,05 %, 1 ^{er} septembre 2029	690 585	693 813
Total		28 716 493 \$	28 936 444 \$
Placements privés (16,3 %)			
4 344 315	BMW Canada Auto Trust, 2024-1 A2, 4,844 %, 20 juillet 2027	4 344 315 \$	4 379 865 \$
868 000	BMW Canada Auto Trust, 2024-1 A3, 4,786 %, 20 janvier 2029	874 987	877 435
4 825 000	CNH Capital Canada Receivables Trust, 3,492 %, 2025-1 A2, 15 décembre 2032	4 825 000	4 826 339
3 598 000	Honda Canada Finance Inc., 1,646 %, 25 février 2028	3 229 904	3 466 552
2 710 000	Honda Canada Finance Inc., 3,874 %, 22 mai 2030	2 710 000	2 729 748
6 850 000	Honda Canada Finance Inc., 4,90 %, 4 juin 2029	6 850 000	7 185 051
2 217 000	Toyota Credit Canada Inc., 4,33 %, 24 janvier 2028	2 222 699	2 277 379
4 500 000	Toyota Credit Canada Inc., 3,73 %, 2 octobre 2029	4 469 265	4 534 877
2 640 000	Toyota Credit Canada Inc., 3,74 %, 21 mai 2030	2 638 918	2 654 789

Ce tableau se poursuit à la page suivante.

Fonds à court terme et à taux variable Canso Lysander

Annexe intermédiaire du portefeuille au 30 juin 2025 (non audité)

Valeur nominale/nombre d'actions		Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Placements privés (16,3 %)			
<i>(suite)</i>			
3 600 000	Toyota Credit Canada Inc., 4,42 %, 28 juin 2027	3 615 300	3 688 879
7 060 000	WTH Car Rental ULC (AVIS), 5,145 %, 20 août 2027	7 060 000	7 270 944
1 224 000	WTH Car Rental ULC (AVIS), 6,028 %, 20 février 2027	1 224 000	1 266 735
Total		44 064 388 \$	45 158 593 \$
Total du portefeuille (99,8 %)		271 898 281 \$	275 446 271 \$
	Trésorerie et équivalents de trésorerie (0,4 %)		1 104 890 \$
	Autres actifs moins les passifs (-0,2 %)		(528 565)
Actif net			276 022 596 \$

Contrats de change

Contrepartie	Date de règlement	Achat	Valeur nominale	Vente	Valeur nominale	Taux à terme	Taux en vigueur	Plus-value (moins-value) latente
Banque Canadienne Impériale de Commerce ¹	10 septembre 2025	\$ CA	24 436 325 \$	\$ US	17 887 000 \$	0,732	0,737	163 450 \$
Banque Canadienne Impériale de Commerce ¹	10 septembre 2025	\$ US	1 388 000	\$ CA	1 886 695	0,736	0,737	(3 162)

Note :

1. La contrepartie affiche une notation de crédit de A+.

Fonds à court terme et à taux variable Canso Lysander

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2025 (non audité)

1. Constitution du Fonds

Le siège social du Fonds est situé au 3080 Yonge St., Suite 4000, Toronto (Ontario).

Lysander Funds Limited (le « gestionnaire » ou « Lysander ») est le gestionnaire et le fiduciaire du Fonds et a la responsabilité de fournir tous les services généraux de gestion et d'administration dont le Fonds a besoin dans ses activités quotidiennes, ou d'en coordonner la prestation, notamment, mais sans s'y limiter, le calcul de la valeur liquidative du Fonds et de ses séries et l'établissement des rapports connexes, la préparation de tous les documents de placement, la tenue des registres des porteurs de parts, ainsi que d'autres services administratifs.

Le Fonds à court terme et à taux variable Canso Lysander (auparavant, « Fonds de titres à court terme et à taux variable Lysander-Canso ») (le « Fonds ») est un fonds commun de placement constitué en vertu des lois de la province de l'Ontario aux termes d'une déclaration de fiducie cadre datée du 8 décembre 2011, dans sa version modifiée le 16 septembre 2013, telle qu'elle peut être modifiée et refondue à l'occasion. Le 18 septembre 2013, le Fonds a commencé ses activités et est devenu un émetteur assujéti dont les parts étaient admissibles aux fins de placement en vertu d'un prospectus simplifié.

L'objectif de placement du Fonds est de procurer des rendements globaux composés surtout de revenu en intérêts principalement par des placements dans des titres à revenu fixe à court terme et des titres de créance à taux variable d'émetteurs canadiens et étrangers.

Le gestionnaire de portefeuille du Fonds est Canso Investment Counsel (le « gestionnaire de portefeuille »), une société sous contrôle commun avec le gestionnaire.

2. Mode de présentation

Les présents états financiers intermédiaires (les « états financiers ») ont été établis conformément aux Normes IFRS de comptabilité, telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Les présents états financiers ont été préparés conformément à IAS 34 *Information financière intermédiaire* et ne comprennent pas toutes les informations qui doivent être fournies dans les états financiers annuels. Ces états financiers devraient être lus parallèlement aux états financiers annuels et aux notes annexes du Fonds.

Le conseil d'administration de Lysander a autorisé la publication des états financiers le 25 août 2025.

3. Informations sur les méthodes comptables significatives

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2023, le Fonds a adopté la modification d'IAS 1 *Présentation des états financiers* (« IAS 1 ») se rapportant aux informations à fournir sur les méthodes comptables significatives. Cette modification n'a pas eu d'incidence significative sur les présents états financiers. Aucune autre norme, modification de norme ni interprétation entrée en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023 n'a eu d'incidence significative sur les états financiers du Fonds. Les méthodes comptables significatives appliquées dans la préparation des présents états financiers sont décrites ci-dessous. Ces méthodes ont été appliquées de manière cohérente pour tous les exercices présentés, à moins d'indication contraire.

Les méthodes comptables significatives du Fonds sont les suivantes :

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse, les dépôts bancaires à vue, d'autres placements à court terme sur un marché actif dont l'échéance initiale est d'au plus trois mois, les découverts bancaires et les fonds du marché monétaire incluant les liquidités échangées sur une base quotidienne et tous les instruments financiers très liquides qui arrivent à échéance au plus tard trois mois après leur achat.

Instruments financiers

Le Fonds comptabilise ses instruments financiers conformément à IFRS 9 *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). Les instruments financiers comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à la juste valeur par le biais du résultat net, les intérêts courus, les remboursements à recevoir, les souscriptions à recevoir, les rachats à payer, les montants à payer à des courtiers en placement ou à recevoir de courtiers en placement, les montants à payer/recevoir au titre des contrats de change à terme et les charges à payer.

Actifs financiers et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net :

Actifs financiers

Le Fonds classe ses placements dans des titres de créance, des titres de capitaux propres et des fonds communs de placement en fonction de son modèle économique pour la gestion des actifs financiers ainsi que des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers.

Ces actifs financiers sont gérés, et leur rendement est évalué, en fonction de la juste valeur. Le Fonds gère également ces actifs financiers avec l'objectif de tirer des flux de trésorerie de leur réalisation par voie de vente. Le Fonds n'a pas choisi de désigner

Fonds à court terme et à taux variable Canso Lysander

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2025 (non audité)

irrévocablement des titres de capitaux propres comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Par conséquent, ces actifs financiers sont obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Passifs financiers

Les actifs ou passifs financiers détenus à des fins de transaction sont ceux qui sont acquis ou engagés principalement dans le but de les vendre ou de les racheter dans un proche avenir ou qui, au moment de la comptabilisation initiale, font partie d'un portefeuille d'instruments financiers identifiés qui sont gérés ensemble par le Fonds et présentant des indications d'un profil récent de prise de bénéfices à court terme.

Tous les dérivés et positions vendeur inclus dans cette catégorie sont obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Le Fonds n'applique la comptabilité de couverture générale à aucune de ses positions sur dérivés.

Actifs financiers et passifs financiers au coût amorti

Les actifs et passifs financiers évalués au coût amorti comprennent la trésorerie donnée en garantie des positions sur dérivés, les produits à recevoir, les montants à recevoir des courtiers ou à payer aux courtiers ainsi que les autres montants à recevoir ou à payer à court terme.

IFRS 9 exige l'utilisation du modèle des pertes de crédit attendues comme nouveau modèle de dépréciation des actifs financiers évalués au coût amorti. À chaque date de clôture, le Fonds évalue la correction de valeur pour pertes sur la trésorerie reçue en garantie, les montants à recevoir des courtiers, les produits à recevoir et les autres montants à recevoir à court terme à un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie si le risque de crédit a augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale. Si, à la date de clôture, le risque de crédit n'a pas augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale, le Fonds évalue la correction de valeur pour pertes au montant des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir. Compte tenu de la nature à court terme et de la grande qualité de crédit des montants à recevoir, le Fonds a déterminé que les corrections de valeur pour pertes de crédit ne sont pas significatives ou ne sont pas considérées comme s'étant dépréciées.

Le Fonds classe les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur selon une hiérarchie de la juste valeur établie en fonction du degré d'importance des données sur lesquelles sont fondées les évaluations.

- Niveau 1 : Données correspondant aux prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques auxquels l'entité a accès à la date d'évaluation;
- Niveau 2 : Données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement;
- Niveau 3 : Données qui ne sont pas observables pour l'actif ou le passif.

Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de la juste valeur ne requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont reclassés dans le niveau 3. Le gestionnaire considère la pertinence du transfert lorsqu'un événement est susceptible d'entraîner une réévaluation du niveau. Le classement dans la hiérarchie est déterminé en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance dans l'évaluation de la juste valeur. À cette fin, l'importance d'une donnée est appréciée par rapport à l'évaluation de la juste valeur prise dans son intégralité. Si une évaluation de la juste valeur repose sur des données observables nécessitant des ajustements importants eux-mêmes fondés sur des données non observables, cette évaluation correspond alors au niveau 3. L'appréciation de l'importance d'une donnée précise dans l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité requiert l'exercice du jugement, compte tenu des facteurs propres à l'actif ou au passif considéré. La détermination de ce qui constitue une donnée observable requiert un jugement important de la part du Fonds. Le Fonds considère les données observables comme des données de marché aisément disponibles, régulièrement diffusées et mises à jour, fiables et vérifiables, non exclusives et provenant de sources indépendantes. Le classement des instruments financiers du Fonds selon la hiérarchie de la juste valeur au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024, selon le cas, est présenté dans les notes annexes du Fonds. Les transferts importants entre les niveaux sont également présentés dans les notes annexes du Fonds, le cas échéant. Le rapprochement des évaluations de la juste valeur de niveau 3 pour les périodes closes le 30 juin 2025 et le 31 décembre 2024, le cas échéant, est présenté dans les notes annexes du Fonds.

Comptabilisation et décomptabilisation

Au moment de leur comptabilisation initiale, les actifs et les passifs financiers sont évalués à la juste valeur. Les coûts de transaction liés aux actifs et aux passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont passés en charges dans l'état du résultat global lorsqu'ils sont engagés.

Fonds à court terme et à taux variable Canso Lysander

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2025 (non audité)

Après leur comptabilisation initiale, les actifs et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur.

Les profits et les pertes découlant des variations de la juste valeur sont inclus dans l'état du résultat global de la période au cours de laquelle ils surviennent. Les revenus de dividendes ou d'intérêts reçus ou gagnés sur les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net et les dividendes ou les charges d'intérêts liés aux passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentés dans un poste distinct de l'état du résultat global.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels aux flux de trésorerie provenant des placements arrivent à expiration ou que le Fonds transfère pratiquement tous les risques et avantages inhérents à la propriété. Les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont décomptabilisés lorsque l'obligation précisée dans le contrat est exécutée, qu'elle est annulée ou qu'elle arrive à expiration.

Les opérations sur placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les profits et les pertes réalisés à la cession de placements, et la plus-value et la moins-value latentes des placements sont calculés selon la méthode du coût moyen et sont compris dans l'état du résultat global.

Les profits et les pertes réalisés au titre des options sont inclus dans le profit net réalisé (la perte nette réalisée) sur les options à la juste valeur par le biais du résultat net. Les profits et les pertes réalisés au titre des options vendues peuvent résulter de l'expiration d'options vendues, auquel cas les profits sont équivalents à la prime reçue, et de l'exercice d'options d'achat couvertes vendues s'ajoutant aux profits et aux pertes réalisés à la cession des placements connexes au prix d'exercice de l'option.

Évaluation de la juste valeur

Les titres dans le portefeuille du Fonds sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui sont négociés sur des marchés actifs est fondée sur les cours de clôture à la fin de la période. Le prix coté utilisé pour les actifs et les passifs financiers du Fonds est le dernier cours, sous réserve que ce dernier soit situé dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque ce cours n'est pas situé dans l'écart acheteur-vendeur, le Fonds détermine le point situé dans l'écart acheteur-vendeur qui représente le mieux la juste valeur. Un instrument financier est considéré comme coté sur un marché actif si des cours sont facilement et régulièrement disponibles auprès d'une Bourse, d'un courtier, d'un négociateur, d'un groupe sectoriel, d'un service d'établissement des prix ou d'un organisme de réglementation et que ces cours représentent des transactions réelles et régulièrement conclues sur le marché

dans des conditions de concurrence normale. La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation utilisées couramment par les intervenants du marché et qui reposent le plus possible sur des données de marché et le moins possible sur des données non observables. Le Fonds utilise diverses méthodes et formule des hypothèses qui sont fondées sur les conditions du marché existantes à chaque date de présentation de l'information financière.

Les techniques d'évaluation font appel à des hypothèses vérifiables et à des données observables sur le marché lorsque celles-ci sont disponibles. Si cette information n'est pas disponible, les données peuvent être obtenues à partir d'actifs comparables sur des marchés actifs, de prix observés récemment pour des transactions comparables ou d'autres données observables sur le marché. Pour évaluer la juste valeur, le Fonds sélectionne les données non observables sur le marché qui seront utilisées dans les techniques d'évaluation en se basant sur les données historiques, sur le niveau des données déterminé en fonction de produits similaires dont les prix sont connus et sur sa connaissance des conditions actuelles du marché et des démarches d'évaluation. Les données d'entrée non observables sont utilisées pour évaluer la juste valeur dans la mesure où il n'existe pas de données d'entrée observables pertinentes disponibles, ce qui rend possible une évaluation dans les cas où il n'y a pas, ou guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif à la date d'évaluation. Toutefois, l'objectif de l'évaluation de la juste valeur demeure le même, à savoir l'estimation d'une valeur de sortie à la date d'évaluation, du point de vue d'un intervenant du marché qui détient l'actif ou qui doit le passif. Ainsi, les données d'entrée non observables reflètent les hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif, y compris les hypothèses sur les risques. Les données issues d'un modèle représentent toujours une estimation ou une approximation d'une valeur qui ne peut pas être déterminée avec certitude, et les techniques d'évaluation utilisées peuvent ne pas tenir compte de tous les facteurs pertinents aux positions détenues par le Fonds. Par conséquent, les évaluations sont ajustées, au besoin, afin de permettre la prise en compte de facteurs additionnels, notamment le risque lié au modèle, le risque de liquidité et le risque de contrepartie. Les titres de créance non cotés sont évalués sur la base de données observables comme les prix fournis par une entreprise de fixation des prix reconnue et indépendante qui établit les prix des titres en fonction des transactions récentes et des cours reçus des intervenants du marché et en incorporant les données observables sur le marché et en utilisant les pratiques standards du secteur. Les titres de créance non cotés pour lesquels les cours actuels ne sont pas faciles à obtenir sont évalués au moyen d'une des autres techniques d'évaluation décrites ci-dessous.

Fonds à court terme et à taux variable Canso Lysander

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2025 (non audité)

Le Fonds utilise des techniques d'évaluation largement reconnues pour déterminer la juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés activement et pour lesquels il n'y a pas de cours du marché. Les techniques d'évaluation les plus couramment utilisées comprennent : i) la méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, ii) la méthode de la valeur relative, iii) les méthodes d'évaluation des options, iv) la technique du financement par placement privé, v) des modèles d'évaluation élaborés à l'interne, et vi) l'activité sur les marchés. Dans certains cas, il peut être raisonnable et approprié d'évaluer les instruments au coût si aucun événement ultérieur important n'a eu d'incidence sur la valeur. La technique d'évaluation fondée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus permet d'évaluer la juste valeur en appliquant aux flux de trésorerie futurs estimatifs des actifs et des passifs un taux d'actualisation ou une marge d'escompte reflétant les écarts de taux ou de financement requis pour obtenir la valeur actualisée d'instruments présentant un profil de risque et de liquidités comparable sur le marché. Pour cette technique d'évaluation, les flux de trésorerie futurs sont estimés à partir des cours du marché observés ou implicites des flux de trésorerie futurs ou au moyen des modèles de prévision des flux de trésorerie standards du secteur. Les facteurs d'actualisation appliqués dans les calculs sont générés à partir des techniques de modélisation de la courbe de rendement et des modèles standards du secteur. La méthode de la valeur relative permet d'évaluer la juste valeur à partir des cours du marché pour des actifs ou des passifs équivalents ou comparables auxquels on apporte des ajustements afin de tenir compte des différences entre les instruments observés et les instruments que l'on cherche à évaluer. Les méthodes d'évaluation des options consistent à émettre des hypothèses à l'égard des fluctuations futures des prix d'un ou de plusieurs actifs référencés sous-jacents afin d'obtenir la moyenne pondérée par les probabilités du résultat futur attendu de l'option. La moyenne pondérée par les probabilités du résultat futur attendu ainsi obtenue est ensuite actualisée au moyen de facteurs d'actualisation générés à partir des techniques de modélisation de la courbe de rendement et des modèles standards du secteur. Le modèle d'évaluation des options peut faire appel à une formule analytique ou à d'autres techniques de calcul (par exemple, un arbre binomial ou une simulation de Monte Carlo). Dans le cas d'instruments complexes ou pour lesquels il n'y a pas de marché actif, on peut estimer la juste valeur en combinant les prix observés pour d'autres transactions, s'il y a lieu, les services de prix fixés par consensus et les cours pertinents établis par des courtiers. Il convient alors de porter attention à ces cours (notamment pour savoir s'ils ont été fournis à titre indicatif ou s'il s'agit de prix fermes) et à la relation entre les activités observées récemment sur les marchés et les prix fixés par consensus. Le financement par placement privé désigne l'opération par laquelle une société mobilise des capitaux en émettant des titres additionnels sur les marchés privés. Pour évaluer le caractère

raisonnable du prix de souscription et son approximation de la juste valeur dans le cadre d'un tel placement, l'information à considérer comprend les modalités du placement, le prix de souscription et le montant total des capitaux mobilisés. Par opposition aux appels publics à l'épargne effectués par l'intermédiaire d'une bourse reconnue, les financements par placement privé ne sont pas accessibles au grand public. Le Fonds utilise également des modèles élaborés à l'interne qui sont normalement fondés sur des méthodes et des techniques d'évaluation généralement reconnues dans le secteur. Les hypothèses et les données prises en compte dans ces techniques d'évaluation comprennent les courbes de taux d'intérêt de référence, les écarts de taux et de financement servant à estimer les taux d'actualisation, les cours des titres de capitaux propres et des obligations, les indices boursiers, les taux de change, les niveaux de volatilité des marchés et les corrélations observées. Dans les cas où il y a peu d'activité sur les marchés pour l'actif ou le passif près de la date d'évaluation, le prix de transaction le plus récent peut être utilisé.

Comptabilisation des produits

Le revenu de dividendes est comptabilisé lorsque le droit du Fonds de recevoir le paiement est établi, soit, habituellement, à la date ex-dividende. Le revenu de dividendes est comptabilisé avant la retenue d'impôt, le cas échéant.

Les produits d'intérêts aux fins de distribution figurant dans l'état du résultat global représentent l'intérêt sur coupons reçu par le Fonds et comptabilisé selon la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit ni les primes versées ni les escomptes reçus sur l'achat des titres à revenu fixe, à l'exception des obligations à intérêt zéro qui sont amorties selon le mode linéaire. Les produits d'intérêts aux fins de distribution permettent de calculer sur une base fiscale l'intérêt reçu qui est assujéti à l'impôt.

Compensation des instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont compensés et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et une intention de régler le montant net ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Estimations comptables

Dans le cadre de l'application des méthodes comptables du Fonds, le Fonds doit porter des jugements, procéder à des estimations et poser des hypothèses en ce qui a trait à la valeur comptable des actifs et des passifs qui n'est pas facilement disponible d'autres sources. Les estimations et les hypothèses connexes sont fondées sur l'expérience et d'autres facteurs qui sont considérés comme pertinents. Les plus importantes estimations concernent l'évaluation des placements. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Fonds à court terme et à taux variable Canso Lysander

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2025 (non audité)

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont examinées de façon continue. Les modifications des estimations comptables sont comptabilisées au cours de la période où elles sont apportées si elles ne touchent que cette période, ou au cours de la période où elles surviennent et des périodes ultérieures, si ces modifications touchent à la fois la période considérée et les périodes ultérieures.

Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Les parts émises et en circulation représentent le capital du Fonds, et les parts de chaque série représentent une quote-part égale et proportionnelle de l'actif attribué à chaque série. Les frais de gestion diffèrent pour chacune des séries. Veuillez vous reporter à la note 6 pour une analyse des frais de gestion. Les parts rachetables sont classées à titre de passifs financiers et sont évaluées d'après leur valeur de rachat.

Des parts du Fonds peuvent être achetées ou rachetées à un prix unitaire égal à la valeur liquidative d'une part de la série applicable du Fonds à chaque date d'évaluation.

Valeur liquidative par part

La valeur liquidative par part pour chaque série de parts du Fonds est calculée en divisant la valeur liquidative d'une série de parts par le nombre total de parts de la série en circulation à ce moment. Les méthodes comptables utilisées par le Fonds aux fins de l'évaluation de la juste valeur de ses placements et dérivés sont identiques à celles qui sont utilisées aux fins de l'évaluation de sa valeur liquidative dans le cadre des opérations conclues avec des porteurs de parts rachetables.

Conversion de devises

Les montants libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle du Fonds de la manière suivante : la juste valeur des placements, des contrats de change à terme et des autres actifs et passifs financiers, au taux de change de clôture en vigueur chaque jour ouvrable; les produits et les charges ainsi que les achats, les ventes et les règlements de placements, au taux de change en vigueur aux dates respectives des transactions.

Contrats de change à terme

La valeur du contrat de change à terme représente le profit ou la perte qui serait réalisé si la position sur le contrat à terme était liquidée conformément à ses modalités. Les profits ou les pertes latents sur les contrats à terme sont présentés dans la variation de la plus-value ou de la moins-value latente des contrats à terme dans l'état du résultat global. Les contrats de change à terme permettent de gérer les risques liés aux profits et aux pertes de change découlant des placements à court et à long terme libellés en devises.

Imposition

Le Fonds constitue une fiducie de fonds commun de placement aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le Fonds est assujéti à l'impôt sur son revenu imposable net pour l'année d'imposition, y compris les gains en capital nets réalisés, qui n'est pas payé ou payable aux porteurs de parts à la fin de l'année d'imposition. Le Fonds a l'intention de distribuer la totalité de son revenu imposable net et de ses gains en capital nets réalisés, de manière à ce qu'il ne soit assujéti à aucun impôt sur son revenu autre que les impôts étrangers retenus à la source, le cas échéant. Par conséquent, aucune charge d'impôt ne figure dans les présents états financiers.

Au 31 décembre 2024, le Fonds avait un montant de 8 276 294 \$ (31 décembre 2023 – 7 702 052 \$) au titre des pertes en capital nettes et un montant de néant (31 décembre 2023 – néant) au titre des pertes autres qu'en capital.

Distributions

Le Fonds fait des distributions de revenu net chaque trimestre et des distributions de gains en capital nets réalisés chaque année. Ces distributions sont comptabilisées dans l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

Estimations et jugements comptables critiques

La préparation des états financiers exige que la direction exerce son jugement dans le cadre du processus d'application des méthodes comptables et qu'elle procède à des estimations et formule des hypothèses concernant l'avenir. Les principaux jugements et les principales estimations du Fonds dans la préparation des présents états financiers sont présentés ci-dessous.

Détermination de la monnaie fonctionnelle

La monnaie fonctionnelle s'entend de la monnaie du principal environnement économique au sein duquel le Fonds exerce ses activités. Si les indicateurs du principal environnement économique sont mixtes, le Fonds se sert alors de son jugement pour déterminer la monnaie fonctionnelle qui représente le plus fidèlement l'incidence économique des transactions, des circonstances et des conditions sous-jacentes. Les souscriptions et les rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens (« \$ CA »). Par conséquent, le Fonds a déterminé que la monnaie fonctionnelle du Fonds est le dollar canadien, à moins d'indication contraire.

Évaluation de la juste valeur des instruments dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds peut détenir des instruments financiers non cotés sur un marché actif, y compris des instruments dérivés. La juste valeur de ces instruments est calculée comme il est décrit à la rubrique intitulée « Évaluation de la juste valeur » à la note 3.

Fonds à court terme et à taux variable Canso Lysander

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2025 (non audité)

Modifications futures des normes comptables

États financiers : Présentation et informations à fournir

En avril 2024, l'IASB a publié la nouvelle norme comptable IFRS 18 *États financiers : Présentation et informations à fournir*, qui remplacera IAS 1 *Présentation des états financiers*. La nouvelle norme introduit des sous-totaux nouvellement définis dans l'état du résultat net, des exigences relatives au regroupement et à la ventilation des informations, et des informations à fournir sur les mesures de la performance définies par la direction dans les états financiers. La nouvelle norme entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027, et l'adoption anticipée est permise. Le Fonds évalue actuellement l'incidence sur les états financiers.

Classement et évaluation des instruments financiers :

En mai 2024, l'IASB a publié des modifications des normes comptables IFRS 9 *Instruments financiers* et IFRS 7 *Instruments financiers : Informations à fournir*. Les modifications ont trait au règlement de passifs financiers au moyen d'un système de paiement électronique et à l'appréciation des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers, y compris ceux qui sont assortis de caractéristiques liées à des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG »). L'IASB a également modifié les obligations d'information relatives aux placements dans des instruments de capitaux propres désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et a ajouté des obligations d'information relatives aux instruments financiers assortis de clauses conditionnelles. Les modifications entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026, et l'adoption anticipée est permise. Le Fonds évalue actuellement l'incidence sur les états financiers.

4. Charges

Le Fonds est responsable du paiement de toutes les charges liées à ses activités, comme les honoraires d'audit, les frais liés au comité d'examen indépendant, les frais d'administration du Fonds, les droits de dépôt, la charge liée à la communication de l'information aux porteurs de parts rachetables, les frais de garde et la taxe de vente harmonisée. Le gestionnaire ou le gestionnaire de portefeuille peut, à son gré, payer certaines charges du Fonds, mais ces paiements ne l'obligent en rien à devoir faire des paiements similaires à l'avenir. Toutes les charges sont comptabilisées dans l'état du résultat global selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Le gestionnaire peut verser des frais de service à même les frais de gestion qu'il reçoit du Fonds. Des frais de service peuvent être versés aux courtiers et aux maisons de courtage à titre de rémunération pour les services continus qu'ils offrent aux porteurs de parts de série A, le cas échéant.

Les frais de service ne peuvent dépasser 0,50 % par année pour la série A, à l'exclusion des taxes applicables.

5. Émission et rachat de parts

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts cessibles et rachetables constituant un droit de bénéficiaire. Chacune de ces parts représente une participation égale et indivise dans l'actif net du Fonds. Chaque part confère à son porteur les mêmes droits et obligations que ceux de tout autre porteur de parts du Fonds. Aucun porteur de parts n'a droit à quelque privilège, priorité ou préférence par rapport à tout autre porteur de parts. Chaque porteur de parts a droit à une voix pour chaque part complète détenue et a le droit de participer également à toutes les distributions effectuées par le Fonds, y compris les distributions de revenu net et de gains en capital nets réalisés, le cas échéant. À la dissolution ou à la liquidation du Fonds, les porteurs de parts en circulation inscrits ont le droit de recevoir au prorata tout l'actif du Fonds restant après le paiement de l'ensemble des dettes, obligations et frais de liquidation du Fonds. Les parts du Fonds sont émises et rachetées à leur valeur liquidative.

Au cours des périodes closes les 30 juin 2025 et 2024, le nombre de parts émises, rachetées et en circulation se détaillait comme suit :

Série A

Pour les périodes closes les	30 juin 2025	30 juin 2024
Parts en circulation, au début	2 349 095	3 119 494
Émission de parts rachetables	464 841	242 025
Rachat de parts rachetables	(519 944)	(672 591)
Parts rachetables émises dans le cadre de réinvestissements	25 930	30 521
Parts en circulation, à la fin	2 319 922	2 719 449

Série F

Pour les périodes closes les	30 juin 2025	30 juin 2024
Parts en circulation, au début	16 589 202	21 568 596
Émission de parts rachetables	8 628 824	4 606 409
Rachat de parts rachetables	(4 485 444)	(6 236 448)
Parts rachetables émises dans le cadre de réinvestissements	166 355	205 496
Parts en circulation, à la fin	20 898 937	20 144 053

Fonds à court terme et à taux variable Canso Lysander

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2025 (non audité)

Série O

Pour les périodes closes les	30 juin 2025	30 juin 2024
Parts en circulation, au début	2 830 608	338 046
Émission de parts rachetables	399 283	2 243
Rachat de parts rachetables	(600 935)	-
Parts rachetables émises dans le cadre de réinvestissements	52 180	6 434
Parts en circulation, à la fin	2 681 136	346 723

6. Transactions entre parties liées

Le gestionnaire est responsable de la gestion quotidienne du Fonds et de son portefeuille de placements conformément à l'acte constitutif du Fonds. Le gestionnaire paie les services de gestion de placements et fournit tous les services administratifs requis par le Fonds. En contrepartie de ses services, le gestionnaire a droit à des frais de gestion.

Le gestionnaire peut offrir une réduction des frais de gestion au bénéfice de certains porteurs de parts qui (entre autres conditions) détiennent des placements importants dans le Fonds. Pour offrir cette réduction, le gestionnaire réduit les frais de gestion imputés au Fonds en fonction des actifs que détient le porteur visé, et le Fonds distribue au porteur le montant de la réduction sous forme de parts supplémentaires de la même série du Fonds.

7. Hiérarchie de la juste valeur

Le tableau relatif à la hiérarchie de la juste valeur ci-dessous présente des informations sur les actifs du Fonds évalués à la juste valeur, comme il est décrit à la note 3, au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024.

Au 30 juin 2025	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements				
Titres de capitaux propres	756 725 \$	- \$	485 \$	757 210 \$
Titres à revenu fixe	-	274 689 061	-	274 689 061
Total	756 725 \$	274 689 061 \$	485 \$	275 446 271 \$
<hr/>				
Au 31 décembre 2024	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements				
Titres de capitaux propres	685 066 \$	- \$	485 \$	685 551 \$
Titres à revenu fixe	-	227 672 624	-	227 672 624
Total	685 066 \$	227 672 624 \$	485 \$	228 358 175 \$

Au 30 juin 2025, le gestionnaire, l'actionnaire majoritaire du gestionnaire, les administrateurs et dirigeants du gestionnaire, ainsi que certains membres de leur famille immédiate, détenaient une participation de 0,0 % dans le Fonds (31 décembre 2024 – 0,0 %).

Le gestionnaire a le droit de recevoir du Fonds des frais de gestion calculés quotidiennement et payables mensuellement à un taux annualisé pouvant aller jusqu'à 0,95 % à compter du 1^{er} janvier 2025 (1,05 % auparavant) pour les parts de série A et jusqu'à 0,45 % à compter du 1^{er} janvier 2025 (0,55 % auparavant) pour les parts de série F, à l'exclusion des taxes applicables, en fonction de la valeur liquidative de chaque série. Les parts de série O ne comportent aucuns frais de gestion parce que les investisseurs paient directement au gestionnaire des frais de gestion négociés.

Au cours de la période close le 30 juin 2025, le gestionnaire a versé 281 623 \$ (30 juin 2024 – 339 416 \$) au gestionnaire de portefeuille, une société affiliée, pour avoir assuré la gestion du portefeuille du Fonds. Au 30 juin 2025, le montant à payer au gestionnaire de portefeuille était de 55 569 \$ (31 décembre 2024 – 55 943 \$).

Fonds à court terme et à taux variable Canso Lysander

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2025 (non audité)

Aux	30 juin 2025	31 décembre 2024
Rapprochement des justes valeurs classées au niveau 3		
Solde, au début	485 \$	599 \$
Achats	-	-
Ventes	-	(3 254)
Transferts entrants	-	-
Transferts sortants	-	-
Profits et pertes réalisés	-	(462)
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	-	3 602
Solde, à la fin	485 \$	485 \$

L'équipe d'évaluation interne du gestionnaire de portefeuille comprend des personnes issues de tous les secteurs fonctionnels de l'entreprise (négociation, règlement, recherche, gestion de portefeuille, conformité et administration du Fonds) qui ont une vaste expérience et une expertise approfondie des techniques d'évaluation de la juste valeur des placements dans les titres de créance et les titres de capitaux propres. L'équipe relève du chef des placements du gestionnaire de portefeuille, et son processus d'évaluation ainsi que les résultats qu'elle obtient font l'objet d'une surveillance continue par la direction du gestionnaire de portefeuille. L'évaluation des titres se fait au cas par cas, l'objectif étant d'établir la méthode d'évaluation la plus appropriée. Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux au cours des périodes closes le 30 juin 2025 et le 31 décembre 2024.

Les sections qui suivent présentent de l'information sur les titres de niveau 3 ainsi qu'un résumé des techniques d'évaluation utilisées et de la sensibilité de la juste valeur de ces titres à la variation des données d'entrée.

X-Spectrum 2

Prix : 0,00 \$

Technique d'évaluation : méthode de la valeur relative.

Données non observables : La société et tous ses actifs sont en cours de liquidation. La valeur de liquidation sera probablement nulle, puisque nous estimons que la valeur de liquidation des actifs sera probablement inférieure au montant des passifs. La principale donnée non observable est la valeur de liquidation des actifs.

Variation de la valeur des données : Le gestionnaire de portefeuille estime qu'il est très improbable que la valeur de récupération des actifs dépasse la valeur des passifs de la société; il considère donc comme très improbable la possibilité d'un quelconque recouvrement sur ce titre.

X-Spectrum 1 Inc.

Prix : 0,27 \$

Technique d'évaluation : méthode de la valeur relative.

Données non observables : Les principales données non observables associées à ce titre sont les prix de vente attendus des actifs liés au spectre.

Variation de la valeur des données : Une variation raisonnablement possible de la valeur des actifs qui constituent l'entreprise pourrait se traduire par une augmentation ou une diminution de 40 %, ou de 0,11 \$, du prix du titre, ou une augmentation ou une diminution de 198 \$ de l'actif net.

8. Gestion du risque

Le Fonds est exposé à divers risques financiers dans le cours normal de ses activités, notamment au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de marché. La valeur des placements dans le portefeuille du Fonds peut fluctuer en raison de la variation des taux d'intérêt, de la conjoncture économique générale, de l'offre et de la demande pour certains titres précis et des faits nouveaux au sujet d'un émetteur en particulier. Dans le but de gérer ces risques, le gestionnaire de portefeuille procédera à la diversification du portefeuille en fonction des secteurs et des catégories de notation. Les risques importants auxquels le Fonds est exposé sont présentés ci-après.

Fonds à court terme et à taux variable Canso Lysander

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2025 (non audité)

Risque de crédit

Le risque de crédit constitue le risque qu'une perte financière soit causée par l'incapacité d'un émetteur de titres ou d'une contrepartie à un instrument financier de satisfaire à ses obligations financières. La principale exposition du Fonds au risque de crédit porte sur ses placements en instruments de créance, comme les obligations. Le Fonds est également exposé à un risque de contrepartie lié aux autres actifs, comme les montants à recevoir de courtiers en placement ou les souscriptions à recevoir. Pour gérer ce risque, le gestionnaire de portefeuille surveille l'exposition du Fonds au risque de crédit et la notation des contreparties.

Le Fonds évalue le risque de crédit et les pertes de crédit attendues pour la durée de vie liées aux créances clients en fonction des données historiques et des déclarations prospectives.

Au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024, le Fonds avait des placements directs en instruments de créance assortis des notations ci-dessous :

En pourcentage de l'actif net	30 juin 2025	31 décembre 2024
Exposition au risque de crédit		
AAA	31,7 %	38,2 %
AA	14,2	11,5
A	35,2	27,8
BBB	10,9	11,1
BB	3,0	3,6
B	2,1	3,4
CCC	1,4	2,0
CC	0,2	-
Sans notation	0,9	1,2

Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque que le Fonds ait de la difficulté à respecter ses obligations, y compris le rachat de parts contre trésorerie. Le Fonds est exposé à de possibles rachats quotidiens à la valeur liquidative par part établie à ce moment. Le risque de liquidité est géré en investissant une part importante de l'actif du Fonds dans des placements négociés sur un marché actif et pouvant être facilement vendus. Tous les passifs du Fonds ont une durée à l'échéance de un an ou moins.

Le tableau suivant présente les passifs du Fonds selon leur date d'échéance au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024 :

Au 30 juin 2025	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 mois à 1 an
Exposition au risque de liquidité			
Rachats à payer	568 592 \$	- \$	- \$
Montant à payer à des courtiers en placement	2 634 228	-	-
Charges à payer	-	138 149	-
Au 31 décembre 2024	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 mois à 1 an
Exposition au risque de liquidité			
Rachats à payer	88 942 \$	- \$	- \$
Montant à payer à des courtiers en placement	486 891	-	-
Charges à payer	-	155 895	-
Montant à payer au titre des contrats de change à terme	-	483 660	-

Risque de marché

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs liés à un actif du Fonds fluctuent en raison de la variation des taux d'intérêt du marché. Afin de gérer le risque de taux d'intérêt, le cas échéant, le gestionnaire de portefeuille surveille l'exposition du Fonds et s'assure que la durée du portefeuille se situe à l'intérieur des limites précisées dans les politiques et dans les objectifs de placement du Fonds. Le cas échéant, le Fonds présente ci-dessous une analyse de sensibilité. Les résultats réels peuvent différer de manière significative de cette analyse.

Fonds à court terme et à taux variable Canso Lysander

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2025 (non audité)

Le tableau ci-dessous présente l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt selon la durée résiduelle jusqu'à échéance des placements.

	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
Exposition au risque de taux d'intérêt			
30 juin 2025	13 421 485 \$	258 748 076 \$	2 519 500 \$
31 décembre 2024	13 700 457	211 260 389	2 711 778

Si les taux d'intérêt avaient augmenté ou diminué de 1 % au 30 juin 2025, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Fonds aurait diminué ou augmenté d'environ 6 817 758 \$ (31 décembre 2024 – 5 785 226 \$).

Risque de change

Le risque de change découle de la variation de la valeur des placements libellés en monnaies autres que le dollar canadien en raison de la fluctuation des taux de change. Le cas échéant, le risque de change est habituellement couvert au moyen de la conclusion de contrats de change à terme. Cependant, une exposition modérée au risque de change peut être tolérée si elle est jugée avantageuse pour le Fonds. Le cas échéant, le Fonds présente ci-dessous une analyse de sensibilité. Les résultats réels peuvent différer de manière significative de cette analyse.

Le tableau ci-dessous présente un sommaire de l'exposition nette du Fonds (avant couverture, le cas échéant) au risque de change aux :

	30 juin 2025	31 décembre 2024
Exposition au risque de change		
Dollar américain	7,8 %	11,1 %

Au 30 juin 2025, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 1 % par rapport aux devises susmentionnées, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Fonds aurait diminué ou augmenté de 0,1 % (31 décembre 2024 – 0,1 %).

Risque de prix

Le risque de prix s'entend du risque que la valeur des instruments financiers varie par suite des fluctuations des cours du marché, qu'elles soient attribuables à des facteurs propres à un placement ou à son émetteur, ou à tous les facteurs influant sur tous les instruments négociés sur un marché ou un segment de marché. Le cas échéant, ce risque est géré en choisissant les titres et autres instruments financiers avec prudence, compte tenu des paramètres de la stratégie de placement, ainsi qu'en conservant un portefeuille diversifié. L'exposition au risque de prix découle des placements en titres de capitaux propres. Le cas échéant, le Fonds présente ci-dessous une analyse de sensibilité. Les résultats réels peuvent différer de manière significative de cette analyse.

Au 30 juin 2025, environ 0,3 % (31 décembre 2024 – 0,3 %) de l'actif net du Fonds était investi dans des titres de capitaux propres. Si les cours de ces placements avaient augmenté ou diminué de 5 % au 30 juin 2025, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net aurait augmenté ou diminué d'environ 37 861 \$ (31 décembre 2024 – 34 278 \$).



3080 Yonge Street, Suite 4000
Toronto (Ontario) M4N 3N1
www.lysanderfunds.com

® Lysander Funds est une marque déposée de Lysander Funds Limited